



Circulaire 6843

du 04/10/2018

Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Service social de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Modifications des services et aides offerts aux membres des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Fond - Sec - HE - ESA - Prom Soc - CPMS - Univ - Internats - centres plein air - Home d'accueil - Centres techniques.

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

A partir du 01/09 /2018

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Service social des
Personnels de
Wallonie-Bruxelles Enseignement

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des Etablissements d'enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles
- Aux Directeurs(trices) des établissements d'enseignement de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- A Messieurs les Recteurs des Universités de Liège et de l'Université de Mons
- A Mesdames, Messieurs les Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Directions des Ecoles Supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Directions des Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Directions des Homes d'accueil et des internats de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Directions des Centres Techniques

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
Administration : Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Service général des Statuts et de la Carrière
Monsieur Christian NOIRET
Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service ou Association : Service social des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|---|---|--|
| Beyens Nathalie Responsable du Service social | 02/413 41 99 lundi de 13h30 à 17h mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h vendredi de 9h à 12h | servsoc.wbe@cfwb.be |

OBJET : Modifications des barèmes d'intervention des services et aides offerts par le Service social de WBE au 1/09/2018 – Edition d'une brochure 2018.

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année scolaire ou académique 2018-2019, j'ai le plaisir de vous faire part d'une augmentation des barèmes d'intervention des services et aides offerts par le Service social au bénéfice des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces barèmes rentrent en vigueur au 1^{er} septembre 2018.

Un de ces soutiens est l'allocation de rentrée scolaire et est à solliciter dès maintenant jusqu'au 31/10/2018.

Les pages du site internet de notre réseau, consacrées au service social, seule source officielle d'informations, ont été mises à jour.

L'adresse du site et des pages du service social de WBE est la suivante :
<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/servicesocial>

Le Service social édite également une brochure d'informations ou « Vademecum » par voie de circulaire. Nous vous joignons donc l'édition 2018 en fichier PDF.

Merci de diffuser cette information et de mettre cette brochure à disposition de l'ensemble des membres des personnels de votre établissement ou centre.

Par ailleurs, la communication portant sur ces services et aides s'effectue également par les Relais sociaux en fonction au sein de chaque établissement et implantation.

Si la fonction reste à pourvoir au sein du vôtre, merci de rechercher, au vu d'une certaine forme d'engagement que revêt cette fonction, un volontaire, et de nous communiquer ses coordonnées au moyen du tableau annexé à la présente.

Merci pour votre collaboration.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général

| | |
|--|--|
| Nom de votre « Etablissement » adresse complète Téléphone et fax Adresse mail | |
| Nom du relais social | |
| Fonction au sein de l' « Etablissement » | |
| Numéro de téléphone du relais social | |
| Adresse mail professionnelle du relais social | |
| Adresse mail privée du relais social | |
| Adresse postale privée du relais social Téléphone et Gsm | |